

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ROUVIER - EUROPE, Classe C (LU1100076808)

un compartiment de ROUVIER SICAV

Société de gestion : ROUVIER ASSOCIÉS

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : ROUVIER - EUROPE est un compartiment qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance supérieure à celle des principales bourses européennes.

Indicateur de référence : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire au niveau géographique ou sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, l'indice MSCI Europe Net Index (dividendes nets réinvestis) libellé en euros pourra être retenu à titre d'indicateur de référence a posteriori.

Politique d'investissement : la politique d'investissement du compartiment est discrétionnaire et «bottom-up». C'est l'analyse financière des sociétés qui prime pour les décisions d'investissement du compartiment ; l'analyse des marchés financiers ou de l'environnement économique et politique vient en appui des décisions.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,95%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pou-

vant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation suite à un changement de la structure des frais. Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "